



SAVE THE DATE

Vendredi 22 février 2019

[Réservez votre place](#)

Femmes en action contre l'excision !

A l'occasion de la venue en France de
la militante kenyane Nice Nailantei Leng'ete

17:00 précises (ouverture des portes 16h30) - **19:30**
AFD (Agence Française de Développement)
Auditorium Le Mistral
3 Place Louis-Armand, 75012 Paris

Introduction

Marlène SCHIAPPA

Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes (*sous réserve*)

Rémy RIOUX

Directeur Général de l'AFD (*sous réserve*)

Mireille FAUGERE

Présidente de l'Amref en France

Intervenantes

Nice NAILANTEI LENG'ETE

Ambassadrice internationale de l'Amref contre les mutilations sexuelles féminines. Classée par [Time Magazine](#) parmi les 100 personnalités les plus influentes de la planète

Diaryatou BAH

Présidente d'Excision, parlons-en !

Ghada HATEM-GANTZER

Gynécologue obstétricienne, fondatrice de **La Maison des femmes**

Danielle MERIAN

Présidente de **SOS Africaines en danger**

Femmes en action contre l'excision !

Nice Nailantei Leng'ete vient à Paris, à l'invitation de l'Amref en France, pour rencontrer les femmes qui, en France, mettent en œuvre des actions contre l'excision.

Entourée de membres du réseau **Excision, parlons-en !**, elle apportera son témoignage, expliquera l'approche communautaire et les rites de passages alternatifs qu'elle développe avec l'Amref pour lutter contre les mutilations sexuelles féminines.

Ensemble, et avec le public, elles pourront échanger sur leurs bonnes pratiques, leurs difficultés, leurs avancées et leurs espoirs.

A 8 ans, Nice fugue pour échapper l'excision et se réfugie chez son grand-père à qui elle explique son refus des mutilations. Elle réussit à bénéficier d'une éducation secondaire puis à suivre une formation d'éducatrice au sein de l'Amref. Avec le concours d'une partie des anciens de son village et de l'Amref, elle fait la promotion de rites alternatifs de passage à l'âge adulte, sans violence. Elle est la première femme à s'adresser au Conseil des anciens maasaïs du Mont Kilimandjaro. Elle persuade ce conseil d'interdire les mutilations sexuelles féminines chez les maasaïs, au Kenya et en Tanzanie. Elle se bat aussi contre les mariages forcés et pour l'éducation des jeunes filles.

INSCRIPTION :

Inscrivez-vous dans la limite des places disponibles avant le 18 février 2019 via notre [formulaire en ligne](#)
ATTENTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Retrouvez-nous sur :

